

PV n° 22 du 19 novembre 2024

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30
le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Saison 2024 - 2025

PV N°1 - bis

Réunion du 24/10/2024 à 20 h 30 en visio

Membres :

✓ RAYNAL Marie Laure ✓ LOUIS Dominique
✓ IMPERIALE Laurent ✓ GOUSSET Patrick ✓ NAVARRE Robert

Excusé :

✓ ANDRES Frédéric ✓ LAPLACE Daniel

Les présentes décisions ci-dessous figurant dans l'ensemble de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel (conformément à l'article 8 du Statut de l'Arbitrage) devant la Commission Départementale d'Appel du District du Lot de Football, dans les conditions de forme et de délai prévues par l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

❖ Etude de la demande de changement de club de Monsieur .XXXXXXXXXXXXXXXXX(Licence
XXXXXXXXXXXX)

Dossier CDSA 24/25-3 : Bordereau de demande de licence arbitre de Monsieur XXXXXXXXXXXXXXXX
(licence xxxxxxxxxxxx) démissionnant du club de AS ST MATRE LE BOULVE (531283) et demandant à
représenter le club de AS MONTCABRIER (531265).

Après étude du dossier, la commission

1 - constate que la démission de Monsieur XXXXXXXXXXXXX est motivée au sens de l'article 33 c) du statut de l'arbitrage,

3 – Accorde à Monsieur .XXXXXXXXXXXXXXXXX démissionner du club de AS ST MATRE LE BOULVE (531283) en application de l'article 30 du statut de l'arbitrage,

4 – accorde à ce dernier d'être licencié au club de AS MONTCABRIER (531265) et qu'il peut représenter ce club à compter du 01/07/2024.

Droit de mutation de 250€ débité automatiquement lors de la demande de licence devra être crédité sur le compte du club de AS MONTCABRIER (531265).

f/ La Présidente de la CDSA
Marie Laure RAYNAL

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

Lorsqu' un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via FOOTCLUBS, **quinze (15) jours** au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, **dans un délai de sept jours calendaires**, sera assimilé à un accord de ce dernier.

INFORMATIONS GENERALES

DATE ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale Financière des clubs aura lieu le **VENDREDI 20 DECEMBRE 2024 à 19 h 30** au siège du District du Lot de Football.

A cette occasion et conformément aux statuts du District, nous procéderons à l'élection du **Président du District du Lot de Football**.

La présence d'un membre de chaque club est donc indispensable.

RAPPEL :

FORMATION ARBITRE ASSISTANT BENEVOLE DES CLUBS :

Une Formation Arbitre Assistant Bénévole des Clubs est organisée au District le **mercredi 27/11/2024 à 19 h 30**. Intervenant : M. Frédéric HEBRARD, Arbitre Assistant Ligue Professionnelle.

Merci de s'inscrire auprès du secrétariat du District à l'adresse : secretariat@district-foot-lot.fff.fr **avant le samedi 23 novembre prochain**.

Il serait indispensable que les personnes qui officient chaque week-end puissent participer à cette formation.

CONGE PARENTAL DE M. FABIEN VIDAL (CTD PPF) :

Nous vous informons que M. Fabien VIDAL, occupant le poste de CTD/PPF partira en congé parental à compter du 6 novembre 2024. À partir de cette date, il ne sera plus disponible à son adresse électronique habituelle (fabien.vidal@district-foot-lot.fff.fr) ni sur son numéro de téléphone professionnel (06 86 25 78 60).

Pour toute question ou toute demande nécessitant une prise en charge immédiate, nous vous prions de bien vouloir contacter le secrétariat du District du Lot de Football, à l'adresse mail suivante : **secretariat@district-foot-lot.fff.fr** ou par téléphone au **05 65 35 68 10** et ceci jusqu'à l'annonce officielle de son remplacement.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.



DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

Le Football Lotois, une seule et même passion.

Charte d’Ethique du DISTRICT du LOT

Cette Charte s’applique, sur l’ensemble du territoire du District Lot pour les compétitions et hors compétitions, à partir du moment où le football est concerné, que ce soit avant, pendant ou après la manifestation. Cette Charte ne se substitue pas à l’Annexe 8 - Charte d’Éthique et de Déontologie du Football des Règlements Généraux de la FFF qui reste la référence en la matière. Pour être plus efficace, le Comité de direction a créé une **Commission Départementale Prévention-Médiation-Sécurité** au sein du District Lot. Ses membres sont chargés de faire appliquer au mieux cette Charte. Cette Charte a un côté préventif, de médiation et de valorisation. Sont soumis au respect de cette Charte l’ensemble des acteurs du football.

C’est-à-dire, toutes personnes physiques et morales participant à un titre ou à un autre, aux compétitions et manifestations : les joueurs, éducateurs, entraîneurs, arbitres, dirigeants, mais aussi les spectateurs, les parents, les supporters et les clubs.

Il est demandé aux Présidentes et Présidents de clubs de diffuser cette charte à leurs licenciés(es) et de la présenter lors des réunions et Assemblées Générales.

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL BP21 46000 CAHORS CEDEX 9

TEL: 05 65 35 68 10 MAIL: secretariat@district-foot-lot.fff.fr





DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

Le Football Lotois, une seule et même passion.

Préambule : Le football, pratiqué sur le territoire de notre District, se doit d'offrir une image exemplaire, notamment aux jeunes, tout en restant une fête de l'humain et de la fraternité. Cette Charte ne se substitue pas à l'Annexe 8 des Règlements Généraux de la FFF. Par souci de simplification, pour toutes les dispositions de la charte relative aux acteurs du football, c'est le genre masculin qui est utilisé. Mais il va de soi que les deux sexes sont concernés

1 - RETROUVER L'ESPRIT SPORTIF

Le football doit être porteur de valeurs morales et d'intégration sociale, articulées au tour de l'effort, de la loyauté, du respect, de la fête, de la fraternité et de la solidarité.

2 - ACCEPTER LES REGLES

Pratiquer une activité sportive implique le respect de ses règles, de ses lois, de ses règlements et aussi leur application.

3 - RESPECTER L'ARBITRE

Garant de l'application des règles du football, il en est le directeur de jeu. Il peut être fait appel de ses décisions dans le strict respect des règlements, Être humain, comme tout pratiquant et acteur, il peut commettre des erreurs d'appréciation, elles sont admises comme aléas du jeu.

4 - RESPECTER SES ADVERSAIRES

La compétition est une rencontre où seules les lois du jeu sont le langage commun. L'adversaire n'est pas un ennemi, il est un partenaire de jeu indispensable.

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL BP21 46000 CAHORS CEDEX 9

TEL: 05 65 35 68 10 MAIL: secretariat@district-foot-lot.fff.fr





DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

Le Football Lotois, une seule et même passion.

5 - BANNIR LA VIOLENCE ET LA TRICHERIE

Les activités physiques et sportives sont un élément fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale. La violence, quelle qu'elle soit, représente un danger pour la santé, contraire à l'épanouissement de chacun. La tricherie introduit une rupture dans l'égalité des chances. L'une comme l'autre sont à bannir de notre sport et doivent être refusées par tous ses acteurs.

6 - RESTER MAÎTRE DE SOI

La passion et l'émotion dans le sport doivent être contrôlées. La recherche de l'excellence ne doit pas engendrer d'excès par le désir de victoire et de dépassement de soi.

7 - ETRE LOYAL ET FAIR PLAY

Cela passe par le respect des règles dans l'esprit et dans la lettre. Sociabilité et volonté de vivre ensemble doivent être des valeurs fondamentales du sport.

8 - MONTRER L'EXEMPLE

Chacun doit être porteur d'une image responsable au bénéfice du football. Cela apparait dans son attitude et son engagement.

9- LE RESPECT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Aucun acteur du football ne doit avoir un comportement inapproprié sur les réseaux sociaux en réalisant des supports pouvant être hostiles à une tierce personne. La bienveillance est de mise.

10 - RESPECTER LES OFFICIELS & LES BENEVOLES

Dans le cadre de leurs engagements aux seins des clubs et de leurs missions tous les week-end ces acteurs indispensables au bon déroulement de nos matchs sont en droit d'attendre le respect de tous.

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL BP21 46000 CAHORS CEDEX 9

TEL: 05 65 35 68 10 MAIL: secretariat@district-foot-lot.fff.fr



GESTE ANTIRACISME

MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE À TROIS ÉTAPES

Après l'approbation unanime de toutes les associations membres lors du 74^e Congrès de la FIFA à Bangkok, le geste antiracisme a été officiellement intégré à la procédure à trois étapes existante.

Les trois étapes présentées ci-après reprennent les éléments de base à appliquer en compétition et expliquent comment intégrer le geste antiracisme au protocole. Chaque étape peut être renforcée et étendue, en fonction de l'importance et des ressources de la compétition concernée.



ÉTAPE 1 – INTERRUPTION DU MATCH

ARBITRE

L'arbitre remarque un incident ou reçoit une indication en ce sens. Il ou elle effectue le geste antiracisme pour signaler l'incident.

L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

JOUEUR / JOUEUSE

Un joueur ou une joueuse victime de discrimination raciale effectue le geste antiracisme pour signaler l'incident à l'arbitre, son/sa capitaine ou un(e) officiel(le) d'équipe.

L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

OFFICIEL(LE) DE MATCH

L'officiel(le) de match remarque un incident ou reçoit une indication en ce sens. Il ou elle indique à l'arbitre que le match doit être interrompu.

L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

Une annonce est diffusée sur le site afin d'informer toutes les personnes présentes des raisons de l'interruption et de faire savoir que le match sera arrêté si les comportements racistes ne cessent pas.



ÉTAPE 2 – ARRÊT TEMPORAIRE DU MATCH

Si les comportements racistes se poursuivent après l'interruption, l'arbitre arrête temporairement le match et renvoie les deux équipes aux vestiaires.

Une annonce est diffusée sur le site afin d'informer toutes les personnes présentes des raisons de l'arrêt temporaire et de faire savoir que le match sera arrêté définitivement si les comportements racistes ne cessent pas.



ÉTAPE 3 – ARRÊT DÉFINITIF DU MATCH

Si les comportements racistes se poursuivent après l'arrêt temporaire, l'arbitre arrête définitivement le match. Cette décision doit être prise en consultation avec les autorités concernées et les experts compétents, et uniquement lorsque la sécurité de toutes et tous peut être assurée.

PERMANENCE POUR FORFAIT UNIQUEMENT :

Jusqu'à la mise en place de la permanence hivernale, le District tient une permanence en cas de FORFAIT UNIQUEMENT.

Nous demandons aux clubs de bien suivre la procédure ci-dessous, **notamment l'envoi par la boîte officielle du club (et non via les boîtes personnelles des dirigeants).**

Procédure à suivre :

Jusqu'au samedi 10 h (pour les matchs du samedi) :

Jusqu'au dimanche 10 h (pour les matchs du dimanche) :

Envoyer un mail, via la boîte officielle du club, à :

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et surtout informer le club adverse, toujours via la boîte mail officielle.

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

FOOT D'ANIMATION LOISIR (FAL) :

La marche à suivre est la suivante dans FOOTCLUBS :

MENU

EPREUVES (championnats et coupes)

FOOT ANIMATION LOISIR

U13 – PHASE 2

DETAILS (en bleu à gauche de l'écran)

U13 – Phase 2

Choisir l'équipe voulue,

Renseigner les dates souhaitées,

Cliquer dans le cadre,

Vous avez deux accès : Administratif ou Sportif

Administratif : vous permettant en autres, la transmission des feuilles de plateaux

Sportif : Liste des rencontres du plateau, classement à la journée.....

CALENDRIER U13 – PHASE 2 :

ATTENTION : en Poule D, veuillez noter que l'équipe 1 de **BOURIANE** est **une équipe FEMININE**.

Modifications terrains/horaires :

U13 – Poule D :

Le plateau organisé par le club de CAUSSE LIMARGUE le 23/11/2024 débutera à **14 heures** à Thégra (problème occupation terrain) et non 15 heures comme initialement prévu.

Équipes concernées : BIARS BRETENOUX 2 ; GHCS ; PSVD'OLT 4 ; US 3C CATUS et CAUSSE LIMARGUE.

FESTIFOOT U8/U9 DU 30/11/2024 A 10 H 15 :

U8

U9

FESTIFOOT

LES GRANDS PRINCIPES DU FESTIFOOT

ROTATIONS :

- > L'équipe qui gagne progresse du terrain H vers le terrain A
- > L'équipe qui perd du terrain A vers le terrain H

Exemple : Pour 16 équipes / Poule unique / Soit 8 séquences de 5'.

Pratique : 5 contre 5

Dimension des terrains : 35 m / 25 m

Les équipes doivent se déplacer avec la paire de buts pliable offerte par la FFF et 3 ballons

Temps de jeu : 40 minutes

Cette pratique étant obligatoire, toute absence d'une équipe sera sanctionnée.

UN PROTOCOLE FAIR-PLAY*



8 RENCONTRES*



UN PROTOCOLE FAIR-PLAY*



30/11/2024 à 10h15



FUTSAL U13 – FINALE DU SAMEDI 21 DECEMBRE 2024 – Gymnase de Cahors Terre Rouge :

Rendez-vous à 13 h 30 pour les équipes de :

CAHORS 1
PSV D'OLT 1
LACAPELLE FOOT 1
BIARS BRETENOUX 2
FIGEAC CAPDENAC QF 2
CAUSSE LIMARGUE 1
GHCS 1
BOURIANE 1

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commission des Jeunes souhaite apporter un peu de joie aux familles dans le besoin. Aussi, nous organisons une collecte de jouets au sein du District au profit des « Restos du Cœur ». Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à amener lors de la Finale FUTSAL U13, des jouets en bon état que vous aimeriez offrir. Ces jouets feront le bonheur d'autres enfants qui, grâce à vous, passeront un Noël un peu plus chaleureux.*

Par avance, nous vous en remercions !

***Des jouets peuvent également être déposés au siège du District du Lot de Football jusqu'au 20 décembre prochain, par tous les clubs qui le souhaitent.**

FUNFOOT U11 :

JOURNEE FUNFOOT U11

Samedi 30 novembre à 14h00

| Plateau 1 à Montcuq | Plateau 2 à Cajarc | Plateau 3 à Catus |
|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| ST-CYPRIEN/MONTCUQ 1 | ENT. ECCF/CAUSSE SUD 1 | CRAY/CATUS 3C 1 |
| FC BEGOUX/ARC 1 | FC CAHORS 2 | LACAPELLE FOOT 1 |
| SALVIAC | FC CAHORS 3 | FC CAHORS 1 |
| PPFC 1 | LABASTIDE/ST-GERMAIN 1 | PSVD'OLT 1 |
| ENT. BOURIANE FC 1 | | AS MONTCABRIER |

| Plateau 4 à Lalbenque | Plateau 5 à Béduer | Plateau 6 à Anglars |
|------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| FC LALBENQUE/FONT 1 | FOOTAZUR 1 | ELAN MARIVALOIS 1 |
| FC LALBENQUE/FONT 2 | FC CAUSSE LIMARGUE 1 | ELAN MARIVALOIS 2 |
| PSVD'OLT 2 | AF BIARS/BRETENOUX 1 | ESLG 1 |
| PSVD'OLT 3 | AF BIARS/BRETENOUX 2 | ESLG 2 |

| Plateau 7 à Mayrinhac | Plateau 8 à Capdenac aux Berges | Plateau 9 à Cressensac |
|------------------------------|--|-------------------------------|
| ENT. MAYRINHAC/ST-C 1 | FIGEAC/CAP QFC 2 | VALROC FOOT 1 |
| ENT. SEGALA FOOT | FIGEAC/CAP QFC 3 | VALROC FOOT 2 |
| FCHQ 1 | FC HAUT-CELE 1 | AF BB/US PT 1 |
| FCHQ 2 | FC HAUT-CELE 2 | FIGEAC/CAP QFC 1 |

Les clubs organisateurs

Les journées doivent être ludiques, réaliser des matchs en montantes/descentes.

1 à 16 terrains maximum.

Le vainqueur monte sur le terrain supérieur et le perdant descend sur le terrain inférieur .

Nombre de joueurs : 5 contre 5

Temps de jeu : 50 min maximum

Dimensions des terrains : 35 m de long / 25 m de large

Les équipes doivent se déplacer avec la paire de buts pliables offerte par la FFF et 3 ballons

Ex:

1 équipe engagée sur la pratique à 8.

Constitue 2 équipes de 6 joueurs minimum pour la journée.

FUNFOOT

U10

U11

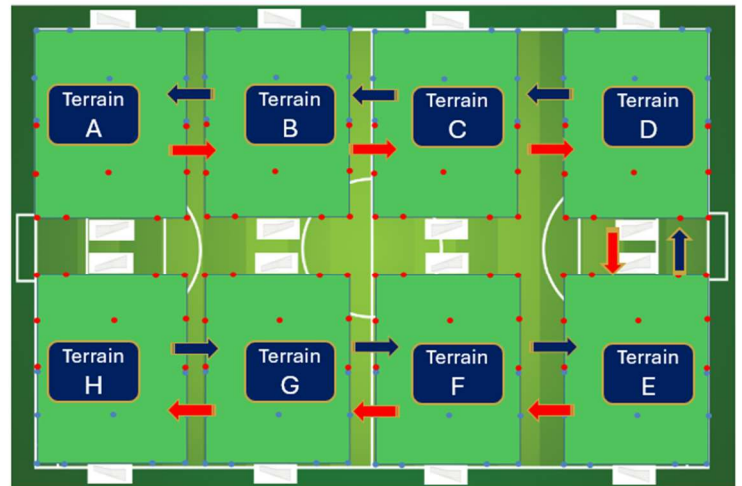
LES GRANDS PRINCIPES DU FUNFOOT

ROTATIONS :

- > L'équipe qui gagne progresse du terrain H vers le terrain A
- > L'équipe qui perd du terrain A vers le terrain H

Ex: 16 équipes = 7 séquences de 7 minutes.

6 terrains : 12 équipes = 5 séquences de 10 minutes



Date : le 30/11/2024

CHALLENGE FUTSAL U11 :

| CHALLENGE FUTSAL U11 | | |
|---|--|--|
| SAMEDI 7 OU DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024 | | |
| 07/12 à la halle à 14h00 | 08/12 au Vigan à 10h00 | 07/12 au city à Montcabrier à 14h |
| PPFC 1 | ENT. BOURIANE FC 1 | AS MONTCABRIER 1 |
| FC BEGOUX/ARC 1 | ENT. ECCF/CAUSSE SUD 1 | CRAY/CATUS 3C 1 |
| ST-CYPRIEN/MONTCUQ 1 | FC CAHORS 2 | LACAPELLE FOOT 1 |
| SALVIAC 1 | FC CAHORS 3 | FC CAHORS 1 |
| | LABASTIDE/ST-GERMAIN 1 | PSVD'OLT 1 |
| 07/12 au gymnase P. ILBERT, Cahors à 14h | Plateau 4 | Plateau 6 |
| PSVD'OLT 2 | AF BIARS/BRETENOUX 1 | ELAN MARIVALOIS 1 |
| PSVD'OLT 3 | AF BIARS/BRETENOUX 2 | ELAN MARIVALOIS 2 |
| FC LALBENQUE/FONT 1 | FOOTAZUR 1 | ESLG 1 |
| FC LALBENQUE/FONT 2 | FC CAUSSE LIMARGUE 1 | ESLG 2 |
| Plateau 7 | 04/01 à Champollion, Figeac à 14h | Plateau 9 |
| ENT. MAYRINHAC/ST-C 1 | FIGEAC/CAP QFC 2 | VALROC FOOT 1 |
| ENT. SEGALA FOOT 1 | FIGEAC/CAP QFC 3 | VALROC FOOT 2 |
| FCHQ 1 | FC HAUT-CELE 1 | AF BB/US PT 1 |
| FCHQ 2 | FC HAUT-CELE 2 | FIGEAC/CAP QFC 1 |

Les clubs desirants recevoir le challenge futsal U11, tour 1 à la date du 07/12 OU 08/12.

Doivent effectuer un mail au secrétariat du district.

Indiquant, le lieu, la date, le responsable du plateau et le numéro de téléphone.

Vous avez également la possibilité de recevoir hors weekend pendant les vacances scolaires de Noël.

Dates supplémentaires, le 21 ou 22 décembre 2024 et le 4 ou 5 janvier 2025.

Afin de vous laisser plusieurs créneaux de réservation de salle.

Les 8 meilleurs équipes se qualifient pour **LA FINALE DU CHALLENGE, le 8 ou 9 février 2025.**

FUNFOOT FEMININES U14F/U16F :

CHALLENGE FUN FOOT
Saison 2024/2025



SAMEDI 30 NOVEMBRE
à Labastide -Murat



CHALLENGE FUTSAL U17:

FINALE les 21 ou 22/12/2024 (au choix du club organisateur) – **LIEU A DETERMINER** : les 4 équipes (GCLEM 1 ; GCPVDO 1 ; GHCS et ENT LALBENQUE/CAUSSE SUD 1) doivent se positionner pour recevoir cette finale par courriel auprès du secrétariat du District.

Développement des clubs



Autodiagnostic & Labellisation

A la suite du mail transmis le 26 août dernier, les clubs qui n'arriveraient pas à accéder à la structuration club via Foot club afin d'effectuer l'autodiagnostic pour entrer dans la démarche de labélisation, doivent se manifester par mail auprès du secrétariat du District.

INSCRIPTION AU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL :


Lancé en 2014 par la FFF, le Programme éducatif fédéral (PEF) est un **outil pédagogique complet**, mis à la disposition des ligues, districts, clubs amateurs et professionnels, dirigeant(e)s et éducateur(trice)s, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie. Il concerne 800 000 jeunes licencié(e)s et plus de 5 600 clubs l'utilisent déjà. Le PEF se compose de deux parties contenant des **Fiches Educatives** et des **Fiches Actions Terrain** relatives aux 6 thèmes abordés.

La base du Programme Educatif Fédéral, ce sont des fiches pédagogiques qui permettent aux dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, joueur(se)s et parents d'aborder 6 grands thèmes : **La Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu et Arbitrage et la Culture Foot**. Chaque thème regroupe plusieurs fiches qui permettent aux jeunes licencié(e)s d'acquérir de nouvelles notions.

Jusqu'au 15 décembre 2024.

QUESTIONNAIRE/REPONSE CHALLENGE ESPRIT SPORTIF JEUNES U17/U15 :

Le document a été transmis à tous les clubs pour retour par catégorie fin décembre 2024.

 DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL
BP 21 46001 CAHORS Cedex 9

QUESTIONNAIRE-REPONSE
(à retourner au District dès la dernière Journée de la Phase **1**)

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "JEUNES" Phase : **1**

SAISON 2024-2025

CLUB : _____
ou entente
EDUCATEUR
ou responsable: _____

EQUIPE :

| | |
|--------|--|
| U17/16 | |
| U15/14 | |

(cocher les cases concernées)

Concerne les Catégories U16/17 et U14/15 à ONZE de District.

Ce Challenge doit nous permettre de mettre en évidence les Clubs les plus méritants à travers les Equipes de Jeunes qui se sont rencontrées lors de la Phase.

Les rencontres de Coupe seront également concernées par ce qui suit.
Compte tenu du manque d'observateurs et d'un nombre insuffisant d'Arbitres, vous allez noter les Equipes que vous avez rencontrées à l'aide des critères ci-dessous: l'addition des points donnera une note sur 20.

- * Avant le Match : Conditions d'accueil (Retard, arbitrage, présentation licences) sur 4 points
- * Pendant le Match : Comportement des Dirigeants, des accompagnateurs et des joueurs (entre eux et envers l'Arbitre) sur 6 points
- * Après le Match : Rentrée aux vestiaires, comportement des joueurs et des Dirigeants sur 6 points
- * Relations en général et communication entre les 2 Clubs avant et après le Match, Comportement du public, des "supporters" sur 4 points

EQUIPES RENCONTREES AU COURS DE LA PHASE :

| Date Champ | Date Coupe | NOM de l'Equipe | Note sur 20 |
|------------|------------|-----------------|-------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

| Date Champ | Date Coupe | NOM de l'Equipe | Note sur 20 |
|------------|------------|-----------------|-------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

ATTENTION ! Dans le cas d'une rencontre à l'extérieur, faire précéder le nom du Club adverse par la mention : " à "
Les Clubs qui ne retourneront pas cette feuille COMPLETEE, verront leur total diminué de 10 points.
Ceux qui auront répondu verront leur total augmenté de 20 points. Pas d'attribution de récompenses si moins de 50% de réponses.

ATTENTION INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA COUVERTURE DES NON LICENCIÉS (- 5ans) :

Les enfants de 5 ans révolus ont la possibilité de participer aux plateaux organisés par le District du Lot de Football dès lors qu'ils sont licenciés Fédération Française de Football.

L'assureur couvre également **les enfants de moins de 5 ans** pour les activités au sein du club (entraînements.....).

FUTSAL FOOTBALL D'ANIMATION : périodes du 07/12/2024 au 08/02/2025.

U7 :

PERIODE FUTSAL

Les clubs ayant des gymnases disponibles pour accueillir un ou plusieurs plateaux sont priés de le faire savoir par mail au secrétariat en indiquant la date, l'heure du rendez-vous, le responsable du plateau et le nombre d'équipes participantes pour leur club.

Pour inscrire une équipe sur un site, veuillez également envoyer un mail au secrétariat.

➤ **U7 : match en 4 contre 4 (3+1 GB) sur un tiers ou demi-terrain de handball**

| Club Organisateur | Dates | Lieux | Heure | Responsable | Places disponibles | Equipes inscrites | Places restantes |
|--------------------------|----------|----------------------------------|-------|--------------------------------|--------------------|----------------------|------------------|
| FIGEAC CAPDENAC QF | 07/12/24 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | Emilie LAFON 06 34 11 71 22 | 8 | Figeac 1,2,3 et 4 | 4 |
| BIARS BRETENOUX | 11/01/25 | Gymnase de Bretenoux | 14 h | Ugo TORRES 06 32 86 79 56 | 6 | AFBB 1,2,3 et 4 | 2 |
| BIARS BRETENOUX | 8/02/25 | Gymnase de Bretenoux | 14 h | Ugo TORRES 06 32 86 79 56 | 6 | AFBB 1,2,3 et 4 | 2 |

U9 :

PERIODE FUTSAL

Les clubs ayant des gymnases disponibles pour accueillir un ou plusieurs plateaux sont priés de le faire savoir par mail au secrétariat en indiquant la date, l'heure du rendez-vous, le responsable du plateau et le nombre d'équipes participantes pour leur club.

Pour inscrire une équipe sur un site, veuillez également envoyer un mail au secrétariat.

➤ **U9 : match en 5 contre 5 (4 + 1GB) sur un demi-terrain de handball**

| Club Organisateur | Dates | Lieux | Heure | Responsable | Places disponibles | Equipes inscrites | Places restantes |
|--------------------------|----------|-------------------------------|-------|-------------------------------|--------------------|----------------------|------------------|
| BIARS BRETENOUX | 14/12/24 | Gymnase de Bretenoux | 14 h | Théo PRIEUX 06 32 86 79 56 | 6 | AFBB 1,2,3 | 3 |
| FIGEAC CAPDENAC QF | 18/01/25 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | O.BOUSQUET 06 71 62 37 67 | 8 | Figeac 1,2,3 et 4 | 4 |
| BIARS BRETENOUX | 01/02/25 | Gymnase de Bretenoux | 14 h | Théo PRIEUX 06 32 86 79 56 | 6 | AFBB 1,2,3 | 3 |
| FIGEAC CAPDENAC QF | 8/02/25 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | O.BOUSQUET 06 71 62 37 67 | 8 | Figeac 1,2,3 et 4 | 4 |

U11 :

PERIODE FUTSAL

Les clubs ayants des gymnases disponibles pour accueillir un ou plusieurs plateaux sont priés de le faire savoir par mail au secrétariat en indiquant la date, l'heure du rendez-vous, le responsable du plateau et le nombre d'équipes participantes pour leur club.

Pour inscrire une équipe sur un site, veuillez également envoyer un mail au secrétariat.

➤ *U11 : Match 5 contre 5 (4+1 GB) sur un terrain de Handball*

| Club Organisateur | Dates | Lieux | Heure | Responsable | Places disponibles | Equipes inscrites | Places restantes |
|--------------------------|----------|----------------------------------|-------|-----------------------------|--------------------|----------------------|------------------|
| FIGEAC CAPDENAC QF | 04/01/25 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | N. FILHOL 06 82 18 66 03 | 8 | Figeac 1,2,3 et 4 | 4 |
| FIGEAC CAPDENAC QF | 01/02/25 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | N. FILHOL 06 82 18 66 03 | 6 | Figeac 1,2,3 | 3 |

PERIODE FUTSAL U9F/U11F-U12F/U13F et U14F/U16F : périodes du 07/12/2024 au 08/02/2025.

Les clubs ayant des gymnases disponibles pour accueillir un ou plusieurs plateaux sont priés de le faire savoir par mail au secrétariat du District en indiquant la date, l'heure, le lieu, le responsable du plateau et son numéro de téléphone ainsi que le nombre d'équipes participantes pour leur club.

Vous pouvez également proposer d'autres dates (mercredi après-midi, dimanche...) toujours dans la période. Si vous souhaitez inscrire une équipe sur un site, veuillez également envoyer un mail au secrétariat du District.

U9-U11F : match 5 contre 5 sur un demi-terrain de handball

| Club organisateur | Dates | Lieux | Heure | Responsable | Places disponibles | Equipes inscrites | Places restantes |
|-------------------|----------|----------------------------|-------|--------------------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| FIGEAC CAP QF | 14/12/24 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | S. TISSANDIE 06 11 15 90 94 | 4 | FIGEAC 1,2,3 et 4 | Complet |

U12-U13F : 5 contre 5 sur un terrain de handball

| Club organisateur | Dates | Lieux | Heure | Responsable | Places disponibles | Equipes inscrites | Places restantes |
|-------------------|----------|----------------------------|-------|--------------------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| FIGEAC CAP QF | 11/01/25 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | S. TISSANDIE 06 11 15 90 94 | 6 | FIGEAC 1 et 2 | 4 |
| BIARS BRETENOUX | 18/01/25 | Gymnase Bretenoux | 14 h | Manu LOPEZ 06 21 73 71 07 | 4 | AF BB1 | 3 |

U14-U16F : 5 contre 5 sur un terrain de handball

| Club organisateur | Dates | Lieux | Heure | Responsable | Places disponibles | Equipes inscrites | Places restantes |
|-------------------|----------|----------------------------|-------|--------------------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| BIARS BRETENOUX | 25/01/25 | Gymnase Bretenoux | 14 h | Manu LOPEZ 06 21 73 71 07 | 4 | AF BB1 | 3 |
| FIGEAC CAP QF | 25/01/25 | Gymnase Champollion Figeac | 14 h | S. TISSANDIE 06 11 15 90 94 | 6 | FIGEAC 1 et 2 | 4 |

TECHNIQUE :

PPF - Détection U12-U13 et U12F-U13F

Samedi 14 décembre 2024

Le rendez-vous des joueurs(euses) est fixé à 14 heures pour débiter la détection à 14h30 précises.

Les joueurs(euses) devront se munir de leur tenue de footballeur (chaussures, short, maillot, chaussettes, K-way...), d'une gourde ou bouteille d'eau individuelle.

Chaque club fournira 1 ballon taille 4 en bon état et convenablement gonflé pour 3 joueurs participants.

La liste des participants doit être retournée au District avant le 4 décembre 2024. Il n'y a pas de limitation en nombre mais les éducateurs doivent faire participer les « meilleurs » joueurs de leur effectif.

Les joueuses qui jouent dans les équipes U13F ont participé à la détection du 23/11/24 à Bagnac/Célé. Les joueuses qui pratiquent en mixité sont concernées par cette journée de détection.

Répartition des clubs :

| <u>Centre d'Anglars</u> | <u>Centre de Souillac</u> | <u>Centre de Pradines</u> |
|-----------------------------|--|-----------------------------|
| Elan Marivalois | ESLG | Psvd'Olt |
| AF Biars/Bretenoux | Ent. Bouriane FC | Bégoux Arcambal |
| Ent. Mavrinhac St Céré | Groupement Cazals-Labastide-St Germain | Cahors FC |
| FC Causse Limargue | Groupement Valroc et Fchq | Crayssac/Catus 3 C |
| Figeac Capdenac QFC | | Ent. Causse Sud 46 - Eccf |
| Groupement Haut Célé Ségala | | Groupement Montcabrier PPFC |
| | | Lacapelle Football |
| | | Lalbenque-Fontanes |



**Proposition des joueurs(euses) U12-U13
(né(e)s en 2012-2013)**

Club :

Détection du 14 décembre 2024 à partir de 14h à Anglars, Souillac et Pradines

| | NOM | Prénom | Né(e) le | Adresse complète | Tél. | Pied Fort (Droit ou Gauche) | Poste 1 | Poste 2 |
|---|-------|--------|----------|------------------|------|-----------------------------------|------------|------------|
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 4 décembre 2024**

Nom et signature

PPF U12F – U13F :

La première journée de Détection se déroulera le samedi 23 novembre prochain à **Bagnac sur Célé**.

Les joueuses des équipes féminines de l'AF BIARS BRETENOUX, CAHORS FC, FIGEAC CAPDENAC QF 1, GHCS 1 et LALBENQUE FONTANES 1 sont concernées.

La liste des joueuses qui participeront à cette journée est à retourner au District **avant le 13 novembre 2024**.



Proposition des joueuses U12F-U13F
(nées en 2012-2013)

Club :

Détection du 23 novembre 2024 à partir de 14h à Bagnac/Célé

| | NOM | Prénom | Né(e) le | Adresse complète | Tél. | Pied Fort (Droit ou Gauche) | Poste 1 | Poste 2 |
|---|-------|--------|----------|------------------|------|-----------------------------------|------------|------------|
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueuses par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT avant le 13 novembre 2024

Nom et signature

Les joueuses retenues après cette journée intégreront le PPF U12-U13 (en mixité) le 25 janvier 2025 à Cahors.

FORMATIONS :

Le District du Lot organisera des formations d'éducateur CFI (Certificats Fédéraux d'Initiateur/Initiatrice) :

CFI U14-U19 : les dimanches 9 et 30 mars 2025 à St Germain

CFI Seniors : les samedis 11 janvier et 1^{er} février 2025 Thégra

| SAISON | 2024-2025 | | |
|----------------------------------|--|--|--|
| DISTRICT | DISTRICT LOT FOOTBALL | | |
| FORMATION ou CERTIFICATION | DATES DE LA FORMATION OU CERTIFICATION (INDIQUER TOUTES LES DATES par formation) | HORAIRES <i>Préciser par bloc de 4H ex : 8h30-12h30 / 14h-18h</i> | LIEU <i>Indiquer l'adresse complète ALL+ENTREE - retour à la ligne dans une cellule</i> |
| AF PRATIQUE FEMININE | 04/01/2025 | 8h30/12h30 - 14h/17h30 | STADE MUNICIPAL, CHATAIGNAL DE LA DEVESSE. 46190 SOUSCEYRAC EN QUERCY |
| CFI-U6/U9 | Bloc 1 : 12/01/2025. Bloc 2 : 02/02/2025 | 9h/12h00 - 14h/17h00 | Stade municipal, le bourg. 46300 Le Vigan |
| CFI-U10/U13 | Bloc 1 : 19/01/2025. Bloc 2 : 09/02/2025 | 9h/12h00 - 14h/17h00 | STADE MUNICIPAL, 447 CHEMIN DE PECHPEYROUX. 46230 LALBENQUE |